

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 25 (1978)
Heft: 7-8

Artikel: La "Protection civile" informe : article de fond du NO 6/78
Autor: Reichler, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ad multos annos

Le 1er juillet, l'Office fédéral a pris congé de M. Arthur Ackle, chef du service de la traduction française. Après de nombreuses années consacrées à l'enseignement, vécues à l'école secondaire de Kaisten puis au Collège Saint-Michel de Fribourg, M. Ackle prenait en 1971 la direction d'un service qui, depuis fort longtemps, faisait l'objet des préoccupations de la direction de notre office. Concilier les exigences présentées par deux langues d'essence et de nature diverses, répondre aux impératifs de l'analyse française et de la synthèse



germanique ne sont certes pas des tâches à la portée de tout traducteur. Avec un soin assidu et le souci de l'ouvrage bien fait, enrichis de ses

nombreuses années d'expériences professionnelles, M. Ackle s'est efforcé d'y répondre, avec l'aide de ses collaborateurs, au plus près de sa conscience. Sans doute, la facture des textes originaux proposés offre-t-elle, parfois un informe magma que même le linguiste chevronné séchera à clarifier. La direction de l'Office fédéral de la protection civile s'associe à tous les vœux d'heureuse et longue retraite en l'avril portugais qui lui sont déjà parvenus et gardera de M. Ackle le souvenir du collaborateur affable et dévoué qu'il fut constamment pour elle.

G. Bise

La «Protection civile» informe

Article de fond du No 6/78

Depuis vingt-cinq ans, notre revue est un des plus importants supports de l'information concernant la protection civile en Suisse. Après des débuts plus que modestes, de six numéros par année, elle est devenue un journal très apprécié aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

La revue de la protection civile est en même temps le porte-parole et la carte de visite de l'Union suisse pour la protection civile. En effet, une information permanente sur l'état, le développement et les perspectives d'avenir de la protection civile, en Suisse et à l'étranger, correspond à un réel besoin. Le tirage élevé, de 32 000 exemplaires par numéro, est avant tout dû au fait que le prix de l'abonnement est compris dans la cotisation

annuelle des sections. Notre revue sert aussi d'information pour les autorités fédérales, cantonales et communales; elle est également distribuée à tous les parlementaires, ainsi qu'à de nombreuses personnalités d'associations et d'organisations intéressées à la protection civile. La presse professionnelle et journalière est aussi constamment orientée. Il est réjouissant de constater que de nombreuses communes prennent plusieurs abonnements, afin d'en faire bénéficier leurs collaborateurs de la protection civile. D'autres communes mettent également notre revue à la disposition des participants aux cours volontaires et hors service de la protection civile. Il serait souhaitable que cet exemple soit davantage suivi, spécialement en

Suisse romande et au Tessin.

Nous désirons, en effet, accorder une place toujours plus grande aux articles en langue française et italienne, qui occupent pour le moment un tiers de notre revue. L'information sur la révision de la loi sur la protection civile du 2 février 1978, doit s'étendre à tout le pays. Le souci majeur doit rester la diffusion de notre revue *Protection civile* dans les trois langues nationales, en espérant pouvoir aussi, à l'avenir, publier plus de correspondances en romanche!

Charles Reichler
Président de la Commission
d'information et rédaction
de l'Union suisse pour la
protection des civils

Der permanente

NOVA-Motorenservicedienst

schützt Ihre **Notstromanlage** vor unangenehmen Pannen.

Nutzen Sie unsere langjährige Erfahrung auf dem Dieselsektor und verlangen Sie unser preisgünstiges Serviceangebot.

Offizielle Servicestelle für **SLM**-Dieselmotoren

NOVA-Werke AG, Abteilung Motorenservice

8306 Effretikon ZH, Telefon 052 32 12 21

